

3.00 crédits

30.0 h

Q1 et Q2


Cette unité d'enseignement n'est pas dispensée cette année académique !

Langue d'enseignement	Anglais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Ce cours est de niveau « intermédiaire » et suppose donc la maîtrise de la grammaire et du vocabulaire de base ainsi que la maîtrise des aptitudes langagières aux niveaux décrits pour le cours LANGL 1821 de BAC 1.
Thèmes abordés	Les activités proposées viseront à développer les techniques de communication propres au milieu professionnel tout en perfectionnant la prononciation ainsi que la maîtrise du code (vocabulaire général et spécifique, grammaire) nécessaires à la mise en pratique de ces techniques.
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>L'objectif du cours consiste à former l'étudiant à la communication interactive en langue anglaise, afin de contribuer à le rendre opérationnel dans le contexte socioprofessionnel où il est appelé à s'insérer.</p> <p>1 Compréhension à l'audition : niveau B1+ du « Cadre européen commun de référence pour les langues » : Peut comprendre des informations liées à la vie quotidienne et au domaine d'étude en reconnaissant les messages généraux et les points de détails à condition que le langage soit standard et clairement articulé.</p> <p>2 Compréhension à la lecture : B1+ du « Cadre européen commun de référence pour les langues » : Peut comprendre avec un niveau satisfaisant d'autonomie des textes factuels portant sur des problèmes contemporains ou sur des sujets relatifs au domaine d'études.</p> <p>3 Expression orale : B1 du « Cadre européen commun de référence pour les langues » :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Peut assez aisément mener à bien une description directe et cohérente de sujets familiers ainsi que de sujets variés dans son domaine. • Peut exposer brièvement des raisons ou explications d'un projet ou d'une idée. • Peut expliquer avec précision les points importants lorsqu'il s'agit d'un exposé préparé. <p>Expression écrite : A2 du « Cadre européen commun de référence pour les langues » :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Peut écrire une série d'expressions et de phrases simples reliées par des connecteurs simples. • Peut faire par écrit une description brève et élémentaire d'un événement, d'activités liées au domaine d'étude ou d'expériences personnelles.
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>Evaluation continue avec 10 composantes d'évaluation continue intervenant dans la note finale. Examen en fin d'année</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. deux tests portant sur le vocabulaire du cours 2. test portant sur les phrases types du cours 3. test portant sur les fautes de grammaire et de vocabulaire les plus fréquentes ainsi que sur les expressions idiomatiques 4. deux tests de prononciation de vocabulaire général 5. test de prononciation de vocabulaire juridique 6. test sur les temps primitifs 7. mini-présentation individuelle 8. présentation en groupe d'un sujet juridique + partie interactive 9. deux séances de simulation d'entrevues d'embauche 10. examen : jeu de rôle ou discussion en groupe
Contenu	Le cours est axé sur la pratique de la communication interactive. Les activités proposées simuleront des situations réelles faisant appel à l'expression orale. Ces activités seront de deux types :

	<p>1. présentation et activation des fonctions langagières plus directement liées à la vie professionnelle (aptitudes sociales, participation à/ et organisation/direction de réunion, négociation, entretien d'embauche, communication téléphonique, déplacements à l'étranger)</p> <p>2. activités interactives en rapport avec les études.</p> <p>Ces activités sont donc directement liées au domaine juridique et comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des activités d'expression orale sur certains sujets à orientation juridique (euthanasie, droits de l'homme, jeu de rôle simulant une grève, simulation d'étapes simples lors d'une création de société) • une mini présentation individuelle • une présentation par paire ou groupe d'étudiants d'un sujet en rapport avec le domaine juridique suivie d'une activité interactive pour la classe dans l'entièreté (durée : une demi-heure pour une paire d'étudiants). <p>Toutes ces activités requièrent un travail de préparation de la part de l'étudiant à qui il est également demandé de se prendre en charge pour revoir les points de grammaire nécessaires pour parfaire ses connaissances linguistiques. L'étudiant devra en outre étudier du vocabulaire ainsi qu'une série de fichiers spécifiques donnés (étude des phrases types directement liées aux fonctions langagières et du vocabulaire du syllabus, étude de fichiers de prononciation et accent tonique, étude de fichiers liés aux fautes de grammaire et de vocabulaire les plus fréquentes). Un centre d'auto-apprentissage (y compris une salle multimédia) est à sa disposition à l'ILV.</p>
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> • Syllabus de cours : « LANGL 2421 : ENGLISH INTERACTIVE COURSE • Plateforme d'apprentissage Moodle
Autres infos	<p>Encadrement:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cours en groupes de 15 à 18 étudiants. • L'enseignant est disponible pendant ses heures de réception et peut être contacté par courriel.
Faculté ou entité en charge:	ILV